

LE PRÉSIDENT

**Monsieur le Président de la  
Chambre de Commerce et d'Industrie  
De Saint-Etienne/Montbrison  
57 Cours Fauriel  
42024 SAINT ETIENNE CEDEX 2**

**AMENAGEMENT URBANISME DEVELOPPEMENT LOCAL  
P1444/FG/amegt06/a45lyonstetienne  
Dossier suivi par : Thomas BLAY  
☎ : 04 67 10 24 52 / Fax : 04 67 10 27 52  
✉ E-mail: [urbanisme@montpellier.cci.fr](mailto:urbanisme@montpellier.cci.fr)**

Vos réf : AMLC/DDA/06.275

**Objet : projet autoroutier de l'A45**

Le, 19 OCT. 2006

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre courrier concernant la nécessaire mobilisation des forces économiques dans la perspective de l'Enquête Publique sur le projet d'autoroute A45.

Nous comprenons bien votre souhait de voir se réaliser une infrastructure qui permettrait de diminuer de façon significative les problèmes de congestion que vous connaissez aujourd'hui entre les villes de Saint-Etienne et de Lyon.

Nous sommes d'autant plus sensibilisés par ces questions que nous sommes également confrontés à des contraintes importantes en la matière. Les volumes de trafics enregistrés sur l'autoroute A9 rendent les conditions de circulation sur cet axe très problématiques et pénalisent notre économie.

Cependant, compte tenu de l'éloignement de ce projet avec notre territoire, nous ne pouvons que vous soutenir amicalement dans cette démarche en espérant que le témoignage de notre expérience puisse vous aider à faire prendre conscience aux différentes autorités de l'importance d'une telle réalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
**Gérard BORRAS**